

La confiance, ça se mérite

Revirement sur les droits de douane, revirement des marchés

Même si la situation évolue rapidement, la désescalade de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine et la résilience du marché du travail américain ont stimulé le sentiment des investisseurs. La pérennité de cette reprise dépend de la croissance économique et de l'issue des négociations commerciales. Nous restons légèrement favorables aux actifs risqués.



Amundi Investment Institute

Communication marketing



Les inquiétudes sur le déficit budgétaire pèsent sur les rendements obligataires

Les investisseurs s'inquiètent du niveau élevé de la dette et du déficit budgétaire, en particulier aux États-Unis. En Europe, l'inflation est en baisse, ce qui est généralement favorable aux obligations d'État européennes et britanniques.



Les droits de douane américains auront un impact sur les actions

Nous pensons que les droits de douane entre les États-Unis et la Chine auront un impact sur l'activité économique, et donc sur les marchés. Néanmoins, certains segments américains sont chers, ce qui nous incite à privilégier d'autres zones géographiques moins onéreuses telles que l'Europe, le Royaume-Uni, les valeurs décotées aux États-Unis et le Japon.



Les marchés émergents devraient bénéficier de l'affaiblissement du dollar

Le contexte d'affaiblissement du dollar américain et l'apaisement des tensions commerciales sont des facteurs de soutien aux actifs des pays émergents. Nous sommes particulièrement favorables aux actions des pays émergents d'Asie et d'Amérique latine (Brésil, Mexique). Les obligations des marchés émergents, comme celles de l'Inde, peuvent également offrir de bonnes perspectives.



L'assouplissement monétaire soutient les obligations d'entreprises européennes

Les obligations d'entreprises de haute qualité bénéficient d'une croissance économique correcte en Europe et de la trajectoire d'assouplissement monétaire de la Banque centrale européenne. Nous pensons que les obligations de l'UE sont susceptibles d'offrir des rendements attrayants. Au niveau des secteurs, nous sommes favorables à certaines banques. Les obligations d'entreprises à maturité courte peuvent offrir de la valeur.



Rééquilibrer son approche sans augmenter les risques

Nous pensons que les marchés sont guidés par le sentiment des investisseurs. Ces derniers pourraient donc envisager de s'intéresser aux actions de qualité dont les prix sont attractifs, par exemple en Europe, dans les pays émergents et au Japon. En outre, nous pensons qu'il faut conserver des valeurs refuges en portefeuille, telles que les obligations d'État et l'or.



Glossaire

- 1. Obligation de qualité (*investment grade*) :** désigne les titres dont la notation par Standard & Poors est supérieure ou égale à BBB- et considérés par eux comme présentant un faible risque de non-remboursement.
- 2. Valeur décotée :** actif financier dont le prix est inférieur à sa valeur réelle, intrinsèque ou estimée.
- 3. Déficit budgétaire :** situation où les dépenses d'un gouvernement sont supérieures à ses recettes sur une période donnée.
- 4. Maturité d'une obligation :** date à laquelle l'obligation arrive à échéance et l'emprunteur doit rembourser le capital prêté à l'investisseur.

INFORMATIONS IMPORTANTES

*La diversification ne garantit pas un bénéfice et ne protège pas contre les pertes.

Investir comporte des risques, notamment un risque de perte en capital. Cette communication n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire. Elle est uniquement fournie à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Elle ne saurait en outre être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC. Avant toute souscription d'un organisme de placement collectif (OPC), l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale. Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures. Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document. Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Date de publication : 17 juin 2025

Amundi Asset Management : Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.

En savoir plus sur Amundi Asset Management :
https://www.amundi.fr/fr_part

